

La vigueur industrielle du Japon, sa richesse, sa stabilité politique et sa situation géographique en font une plaque tournante mondiale et régionale. En plus de compter 67 entreprises classées dans l'indice Fortune Global 500 et d'être le plus gros exportateur mondial vers la Chine, il représente un grand marché lucratif en lui-même et sert en même temps de porte d'accès vers les dynamiques marchés du nord-est asiatique. Le Japon a été qualifié de pays le plus innovant au monde. Chef de file mondial dans un large éventail de technologies de pointe, il se classe au deuxième rang pour ce qui est des dépenses totales en recherche-développement, qui se chiffrent à 130 milliards de dollars⁷ (contre 26 milliards pour le Canada).

Le Canada fait face sur le marché japonais à des menaces et des difficultés qui l'empêchent d'y réaliser tout son potentiel commercial. Depuis quelques années, les relations commerciales globales entre les deux pays ont été moins productives qu'elles pourraient l'être, ayant été éclipsées par la croissance dynamique des rapports bilatéraux avec d'autres partenaires économiques. Si cette tendance se poursuit, la part de marché du Canada pourrait être mise en péril, surtout si l'on tient compte du programme vigoureux de négociations bilatérales mis en œuvre par le Japon pour obtenir un accès préférentiel à des marchés comme le Mexique et le Chili.

Les défis que doivent relever les entreprises canadiennes tiennent à la complexité même du marché japonais et à leur méconnaissance des innombrables débouchés qu'offrent le Japon et ses voisins asiatiques. À cela s'ajoute

la nécessité de trouver les moyens de pénétrer l'enchevêtrement des liens très étroits qui existent entre les entreprises japonaises et des chaînes de valeur dominées par le Japon, surtout si l'on tient compte des obstacles linguistiques et culturels. Le ralentissement récent de la libéralisation de l'économie, conjugué aux pratiques commerciales locales touchant les fusions et les acquisitions, ont aggravé ces problèmes. En outre, on trouve au Japon toute une gamme de barrières non tarifaires qui continuent de limiter les échanges de nombreux produits agroalimentaires et forestiers. On trouve également de telles entraves à l'égard de certains produits manufacturés, notamment dans les secteurs de l'automobile, de la défense, des sciences de la vie et de la technologie de l'information et des communications.

Dans le cadre des discussions annuelles du Comité économique mixte canado-japonais qui ont eu lieu en janvier 2008, les deux pays ont convenu d'engager un dialogue sur la réglementation. Quatre thèmes pourraient faire l'objet de collaboration dans ce domaine, soit l'équivalence des produits biologiques, la reconnaissance mutuelle du matériel de télécommunications, les normes automobiles et la réglementation de la biotechnologie. Les deux partenaires ont également convenu de poursuivre leur coopération dans le domaine de la salubrité des aliments.

En 2008, le Canada cherchera à élargir l'accès au marché japonais en faveur des exportateurs canadiens en poursuivant ses démarches pour obtenir les résultats suivants :

⁷ Organisation de coopération et de développement économiques, « D'ici fin 2006, la Chine se hissera au deuxième rang parmi les pays qui investissent le plus dans la R-D, constate l'OCDE », http://www.oecd.org/document/26/0,3343,fr_2649_201185_37770587_1_1_1_1,00.html